

4^{ème} RÉUNION DE LA TASKFORCE SUR LA SURVEILLANCE DE L'ESPACE CIVIQUE DE LA CONFÉRENCE DES OING (STRASBOURG, 14 AVRIL 2026)

Compte-rendu

Cette 4^{ème} réunion de la Taskforce à laquelle ont participé environ 70 personnes (en présentiel ou en ligne), s'est tenue dans un contexte où le rôle des associations et de la société civile, sous des formes diverses, est régulièrement remis en cause.

Il a été rappelé qu'à côté du Conseil des experts sur le droit en matière d'ONG dont l'autorité de l'expertise est reconnue et les rapports irremplaçables, la Taskforce se donne pour mission :

- d'être un espace de mobilisation des organisations des organisations de la société civile
- de constituer un laboratoire d'idées
- d'être un lieu d'échange et de mutualisation entre associations et surtout entre associations et institutions européennes.

Ainsi, au titre de « laboratoire d'idées », l'intervention de Martin Bobel, Conseiller au CESE français, portait sur : « Le fait associatif et la société civile: les réponses dans le champ législatif et réglementaire au niveau européen. De quels textes avons-nous besoin pour permettre la protection, le développement des associations et de la société civile ? »

Dans une deuxième partie de la réunion « Forum » ont été présentés :

- les travaux conduits au sein de l'OCDE sur l'espace civique et la participation citoyenne (Karine Badr)
- le dispositif d'alertes préventives développé dans le cadre du projet MACS (Monitoring Action for Civic Space) présenté par Kerttu Willamo (European Civic Forum) et Marianna Belalba Barreto (European Centre for Not-for-Profit Law), développé en interface avec la Commission européenne (Direction générale justice)
- les travaux menés par la Commission (Elena Haig, DG Justice), Stratégie européenne adoptée par l'UE pour la société civile (engagement, protection et soutien), implication dans le projet MACS, mise en place récente, au niveau de l'UE, d'une « Plateforme européenne de la société civile » où sont aussi parties prenantes le Comité économique et social européen (CESE) et l'Agence européenne pour les Droits fondamentaux /FRA (Christian Moos et Waltraud Heller présents à la réunion).

En ce qui concerne les perspectives de travail, tout en laissant la porte ouverte aux suggestions des associations participantes, il a été retenu:

1) la poursuite du chantier ouvert sur les possibilités d'élaboration de textes législatifs et réglementaires au niveau de l'UE mais aussi du Conseil de l'Europe avec une attention particulière aux pays du sud et de l'Est de l'Europe

2) l'engagement d'une réflexion sur la faisabilité d'une articulation entre le dispositif MACS (associations de la société civile en interaction avec la DG Justice de la Commission européenne et la Conférence des OING/Taskforce) afin d'élargir et renforcer le dispositif de veille et d'alerte préventive. Cette démarche renvoie aux préconisations de la « Recommandation sur les menaces qui pèsent sur la société civile » adoptée à l'unanimité par la Conférence il y a un an.

3) le rapprochement avec le Groupe des Amis de la société civile qui comprend aujourd'hui 15 ambassadeurs avec qui nous sommes en contact et qui devraient participer à l'une de nos prochaines réunions afin de rendre compte de leurs initiatives.